

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Canada Vie acquiert Investment Planning Counsel – une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan – de la Société financière IGM

L'acquisition s'inscrit dans la vision de la Canada Vie de s'établir comme leader dans le marché canadien des conseillers autonomes en gestion du patrimoine

- Grâce à l'acquisition d'Investment Planning Counsel (IPC) et à son vaste éventail de solutions de gestion du patrimoine – y compris à tout ce que peut offrir un courtier membre de l'OCRCVM – la Canada Vie accélère la réalisation de sa vision d'établir une plateforme de gestion du patrimoine de pointe pour les conseillers autonomes et leurs clients.
- Ensemble, les plateformes d'IPC et de la Canada Vie créent l'un des plus importants fournisseurs non bancaires de produits et services de gestion du patrimoine au pays.
- Ultiment, la Canada Vie compte mettre au point une unique plateforme de bout en bout pour la gestion du patrimoine, en misant sur les avantages d'une échelle plus grande, d'une gamme élargie de solutions et d'un soutien amélioré afin de créer une expérience inégalée pour les conseillers et leurs clients.
- Les plateformes de gestion du patrimoine d'IPC et de la Canada Vie demeureront distinctes l'une de l'autre au fil de l'évolution de l'environnement réglementaire et des investissements par la compagnie dans ses technologies de courtage.

Winnipeg (Manitoba), le 3 avril 2023. – La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), une filiale de Great-West Lifeco Inc., a conclu une entente avec la Société financière IGM Inc. (IGM) pour l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan. En étendant la portée et la capacité de la Canada Vie au chapitre de la gestion du patrimoine, l'acquisition aidera les conseillers à mieux répondre aux besoins variés et changeants d'un plus grand nombre de Canadiens.

« Nous consolidons les assises de notre solide franchise canadienne avec l'ajout d'une entreprise en pleine croissance qui propose des solutions de gestion du patrimoine pour les particuliers. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la vision de la Canada Vie de s'établir comme leader dans le marché canadien des conseillers autonomes en gestion du patrimoine au Canada, a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction, Great-West Lifeco et Canada Vie. L'ajout d'IPC, une entreprise qui suscite notre vif intérêt depuis un certain temps, positionne la Canada Vie pour profiter d'une forte croissance interne et de plus amples investissements de consolidation dans le marché, lesquels favorisent notre stratégie. »

IPC est un courtier de produits de gestion du patrimoine et une société de placement de premier plan qui exploite les plateformes ACCFM et OCRCVM et qui compte 650 conseillers. Une fois l'acquisition conclue, la Canada Vie deviendra l'un des plus importants fournisseurs non bancaires de produits et services de gestion du patrimoine au Canada ¹avec plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de plus de 85 milliards de dollars.

« Je me réjouis de voir l'équipe d'IPC passer à la Canada Vie tout en demeurant membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, a exprimé James O'Sullivan, président et chef de la direction, Société financière IGM Inc. Cette transaction permet à la Canada Vie d'approfondir sa présence dans le marché canadien de la gestion du patrimoine en plus d'aider

¹ Selon l'actif géré dans le cas des fonds distincts et l'actif administré dans les autres cas.

IPC à réaliser son plein potentiel stratégique. La Canada Vie sera un excellent propriétaire pour l'entreprise. »

« Nous croyons depuis longtemps en la valeur des conseils. Les relations étroites qu'IPC entretient avec les conseillers permettront d'élargir l'accès aux conseils avisés qui font la réputation de la Canada Vie, a expliqué Jeff Macoun, président et chef de l'exploitation, Canada Vie. Grâce aux plateformes de fonds communs de placement, de valeurs mobilières et de courtage discrétionnaire d'IPC, les conseillers sont en mesure de développer leurs pratiques pour répondre aux besoins changeants de leurs clients, et ce, dans un contexte réglementaire en évolution. Ensemble, la Canada Vie et IPC offriront aux conseillers autonomes du soutien pour la gestion de la pratique, la planification et la relève afin qu'ils soient à même d'assurer la continuité des conseils et des services pour les clients. Nous sommes ravis d'accueillir IPC dans la famille de la Canada Vie. »

« Le fondateur d'IPC, Chris Reynolds, et moi-même sommes ravis d'entreprendre le prochain chapitre de notre croissance avec la Canada Vie, a affirmé Blaine Shewchuk, président et chef de la direction d'IPC. L'accès aux capitaux aura pour effet de soutenir notre capacité à attirer de nouveaux conseillers, à proposer des solutions de portefeuille novatrices, et à poursuivre nos investissements pour aider les conseillers à mieux servir leurs clients. « Les conseillers continueront de profiter des avantages qu'offre une société indépendante de gestion du patrimoine, dont la plateforme à architecture de placements ouverte. »

Précisions sur la transaction

La Canada Vie fera l'acquisition d'IPC moyennant une contrepartie en espèces totale de 575 millions de dollars, sous réserve d'ajustements. Nous comptons financer la transaction à même l'encaisse disponible. Les activités d'IPC sont actuellement rentables et nous prévoyons que la transaction sera modérément rentable après deux ans.

Les coûts de transaction et d'intégration, d'un montant de 25 millions de dollars avant impôts, devraient s'échelonner sur une période de 12 à 18 mois après la conclusion de l'entente. La transaction devrait être menée à terme d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de signature habituelles, notamment l'approbation des organismes de réglementation.

Un comité du conseil d'administration de Great-West Lifeco Inc. et un comité du conseil d'administration de la Canada Vie, formés d'administrateurs indépendants de la direction et d'IGM, ont examiné et approuvé les modalités proposées de la transaction à la lumière, entre autres, d'une attestation d'équité fournie par RBC Marchés des Capitaux. Après avoir reçu et examiné le rapport de leur comité ainsi que l'attestation d'équité de RBC Marchés des Capitaux, le conseil d'administration de Great-West Lifeco Inc. et celui de la Canada Vie ont approuvé la transaction à l'unanimité.

Renseignements sur la conférence téléphonique

Great-West Lifeco tiendra une conférence téléphonique et une webémission sur la transaction le **lundi 3 avril à 17 h HE**. Il sera possible de suivre la conférence téléphonique et la webémission en ligne, à l'adresse <https://www.greatwestlifeco.com/fr/nouvelles-et-evenements/evenements.html> ou par téléphone, au :

- Participants en Amérique du Nord : 1 800 319-4610
- Participants dans la région de Toronto : 416 915-3239

Après la conférence téléphonique, la webémission et la présentation seront accessibles à l'adresse <https://www.greatwestlifeco.com/fr.html>. Il sera possible d'entendre l'enregistrement de la conférence téléphonique jusqu'au 3 mai 2023 en composant le **1 855 669-9658** ou le **604 674-8052** (code d'accès : 0044).

À propos de Great-West Lifeco Inc.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille internationale de services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, des services de retraite et d'investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower, de Putnam Investments et d'Irish Life. À la fin de 2022, ses compagnies comptaient environ 31 000 employés, 234 500 relations conseillers et des milliers de partenaires de distribution – tous au service de plus de 38 millions de relations clients au sein de ces régions. Great-West Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada et ses actions sont négociées sur le parquet de la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO. Pour en savoir davantage, consultez greatwestlifeco.com/fr.

À propos de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est une société internationale qui offre des produits et services d'assurance et de gestion du patrimoine ainsi que des garanties de soins médicaux au Canada, au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi qu'en Irlande par l'intermédiaire d'Irish Life. La Canada Vie offre également des produits de réassurance par l'intermédiaire de Canada Life Reinsurance principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande.

Chef de file du secteur, la Canada Vie propose aux Canadiens des options en matière de solutions d'assurance de personnes qui comprennent l'assurance vie, l'assurance maladie et dentaire, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et l'assurance créances. L'un des grands prestataires de régimes de garanties en milieu de travail, elle aide les employeurs et les associations à offrir de précieuses garanties à leurs employés et à leurs participants. De plus, la Canada Vie propose des solutions de placements, de retraite et de gestion du patrimoine, y compris des rentes et des fonds distincts.

Depuis 175 ans, les particuliers, les familles et les propriétaires d'entreprise de partout au pays savent qu'ils peuvent compter sur nous pour leur fournir des conseils avisés et pour tenir nos engagements. Nous sommes heureux d'entretenir plus de 12 millions de relations clients d'un océan à l'autre.

La Canada Vie est une filiale de Great-West Lifeco Inc. et un membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada.

À propos de la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est l'une des principales sociétés diversifiées de gestion de patrimoine et d'actifs au Canada, dont le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils se chiffre à environ 258 milliards de dollars en date du 28 février 2023. Elle fournit une vaste gamme de services de planification financière et de gestion de placements afin d'aider plus de deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Elle exerce principalement ses activités par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel. La Société financière IGM est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », « pro forma », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Ces énoncés peuvent porter, entre autres, sur le moment (de réalisation et d'intégration), le coût (y compris les coûts d'intégration) ainsi que les avantages et le rendement prévus (y compris l'incidence sur les clients, les conseillers, les frais, les marges, l'actif administré et l'actif géré, les synergies de revenus, l'accroissement et l'incidence attendue sur le TSAV, ainsi que le moment correspondant dans chaque cas) de l'acquisition d'IPC, de même que les sources, les montants et le calendrier de son financement, et qui touchent autrement Great-West Lifeco (Lifeco ou la compagnie) ainsi que l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue, les stratégies ou les perspectives commerciales courantes et les éventuelles mesures futures de la compagnie, de la Canada Vie et d'IPC.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et de la gestion du patrimoine. Ces renseignements sont fournis au lecteur pour lui donner une indication des attentes actuelles de la compagnie en ce qui a trait à l'incidence de l'acquisition d'IPC, de sorte que de tels énoncés pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions sur l'économie, la réalisation des conditions relatives à la conclusion de l'acquisition d'IPC ou la renonciation à celles-ci, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer l'acquisition d'IPC, de mettre à profit et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients et des conseillers, la réputation de Lifeco, de la Canada Vie et d'IPC, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des ventes, les honoraires, les charges, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés au Canada et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

– 30 –

Sources et renseignements :

Relations avec les médias

Liz Kulyk
204 391-8515
media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs

Deirdre Neary
647 328-2134
deirdre.neary@canadavie.com